

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

# DROIT DU TRAVAIL

Les représentants du personnel (12 points)

Groupement " Est "	Session 2004	<b>CORRIGÉ</b>	Tirages
<b>CAP secteur B Tertiaire et Services</b> Spécialité : <b>CAFÉ BRASSERIE</b>		Code examen :	
Épreuve - EP3 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Économique Juridique et Social (C.E.E.J.)		Durée : 0 h 30 Coef. : 2	Page 1/7

DOCUMENT 1

Extrait du code du travail

**Les délégués du personnel**

Art. L. 421.-1. Le personnel élit des délégués dans tous les établissements industriels, commerciaux ou agricoles où sont occupés au moins onze salariés.

Attribution et pouvoir

Art. L. 422-1. les délégués du personnel ont pour missions :

- de présenter aux employeurs toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives

aux salariés, à l'application du Code du travail et des autres lois et règlements concernant la protection sociale, l'hygiène et la sécurité, ainsi que des conventions et accords collectifs de travail dans l'entreprise ;

- de saisir l'Inspection du travail de toutes les plaintes et observations relatives à l'application des prescriptions législatives et réglementaires dont elle est chargée d'assurer le contrôle.

Art. 421-1 : le comité d'entreprise est obligatoirement informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise, et notamment sur les mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs, la durée du travail, les conditions d'emploi, de travail et de formation professionnelle du personnel.

DOCUMENT 2

Compte rendu des élections du comité d'entreprise

L'entreprise " FloFluch ", qui a dépassé depuis longtemps le seuil des 50 salariés qu'il faut au minimum pour avoir un comité d'entreprise, a procédé aux élections des membres de cette fameuse institution qui date de 1945 ;

6 salariés ( MM Sanchez, Liliás, Werner, Froyes, Vilvald, Royer ) viennent d'être élus pour deux ans. Ils siègeront tous les mois avec le président de droit qu'est le chef d'entreprise, Monsieur Maire

DOCUMENT 3

Note d'information à tous les salariés de l'entreprise  
Le comité d'entreprise de l'entreprise " Flofluch " adresse ses vœux pour la nouvelle année à tous les salariés.

Nous vous invitons devant le grand arbre de Noël où les enfants du personnel recevront des cadeaux.

Nous vous proposons de plus de vous inscrire aux activités que nous proposons à des tarifs préférentiels (cinéma, voyage, thermapolis, clubs de gymnastique . . .)

N'hésitez pas à prendre contact.

DOCUMENT 4

Monsieur Goult vient d'être désigné délégué syndical par son organisation syndicale dans l'entreprise " Flofluch ". Sa première semaine a été bien remplie : il a défendu Madame Johns, face à son employeur qui menace de la licencier, il a aidé un salarié qui réclamait le paiement d'indemnités de congés payés devant le tribunal des prud'hommes.

## Lisez le DOCUMENT 1

1. Qui élit les délégués du personnel ? (1 point)

**Les salariés de l'entreprise.**

2. Combien de salariés faut-il au moins dans l'entreprise pour qu'il y ait des élections de délégués ? (1 point)

**au moins 11 salariés.**

3. Quelles sont leurs deux grandes attributions ? (2 points)

**Présenter les réclamations collectives et individuelles des salariés à l'employeur. (1 point)**

**Saisir l'inspection du travail. (1 point)**

4. Dans une entreprise, qui doit mettre en place et organiser les élections des délégués ? (1 point)

**l'employeur.**

## Lisez les DOCUMENTS 2 et 3

1. Dans l'entreprise "Flofluch", qui compose le comité d'entreprise ? (1 point)

**6 salariés élus par le personnel.**

2. Le comité d'entreprise a une fonction économique. Relevez des exemples qui illustrent cette idée. (1 point)

**Il est consulté pour des sujets intéressant l'organisation de l'entreprise, la gestion et sa marche et notamment sur les mesures de nature à affecter le volume et la structure des effectifs, la durée du travail, les conditions d'emploi, de travail et la formation professionnelle.**

3. Le comité d'entreprise a aussi une fonction sociale et culturelle ; relevez des exemples qui illustrent cette idée. (1 point)

**Activités à tarifs préférentiels : cinéma, voyage, clubs de gym ...**

**Lisez le DOCUMENT 4**

1. Un délégué syndical est-il nommé ou élu comme les autres représentants du personnel ? (1 point)

**Il est nommé.**

2. Relevez les tâches accomplies par ce délégué syndical. (1 point)

**Défense de Madame Johns face à son employeur, aide d'un salarié devant le tribunal des prud'hommes.**

3. En quoi consiste son rôle ? (1 point)

**Défendre les intérêts collectifs et individuels des salariés.**

4. À l'occasion de quels litiges le tribunal des prud'hommes est-il compétent ? (1 point)

**Litiges relatifs à l'exécution du contrat de travail.**

# ÉCONOMIE

La consommation (8 points)

## Document 1

**Je consomme. . . . . je détruis !**

Consommer c'est utiliser un bien ou un service afin de satisfaire des besoins. Le *bien ou le service consommé est détruit immédiatement ou de façon progressive*. Les biens durables tels qu'un ordinateur, une paire de baskets ... seront utilisés de nombreuses fois avant d'être usés. Par contre la consommation de biens non durables entraîne leur destruction instantanée. La consommation est inégale : certains ménages consomment plus que d'autres.

## Document 2

**25 % des ménages  
détiennent 70 % des  
richesses**

Entre un employé et un PDG, il n'y a pas seulement une différence de salaire. Il existe aussi, bien souvent, une différence de patrimoine (ensemble de richesses que l'on possède et qui rapporte de l'argent : immeubles, terres, compte épargne, valeurs boursières ...). Selon l'INSEE, les revenus liés au patrimoine progressent (13% du revenu global des ménages avant impôts contre 10% il y a dix ans), accentuant davantage les inégalités entre ceux qui détiennent ou non ce type de richesses.

En moyenne, les Français possèdent un patrimoine de 140 000 euros mais ce chiffre cache de fortes disparités : le patrimoine des 10% des ménages les moins fortunés ne dépasse pas les 37 500 euros tandis que celui des 10% les plus riches excèdent 1,8 millions. En d'autre terme : un quart des ménages les plus riches se partagent plus de 70% des richesses, tandis qu'un quart les plus pauvres se contentent de 1%

Tout en haut de la pyramide, 5% des ménages les plus aisés disposent à eux seuls près de 40% du patrimoine.

Dans l'activité économique d'un pays, toute entreprise se doit de produire des biens et / ou des services afin de satisfaire les besoins des consommateurs.

1. Définissez ces trois termes : (3 points)
  - a) Bien  
**Objet matériel, concret, palpable que l'on peut toucher. (1 point)**
  - b) Service  
**Quelque chose d'immatériel, abstrait que l'on ne peut toucher. (1 point)**
  - c) Consommation  
**Détruire et / ou utiliser des biens et des services afin de satisfaire des besoins personnels. (1 point)**
2. Illustrez la phrase en italique par des exemples autres que ceux déjà cités (document 1) (1point)  
**un exemple de bien durable (0,5 point)**  
**un exemple de bien non durable (0,5 point)**
3. Rappelez ce qu'est un ménage au sens économique du terme. (1 point)  
**Ensemble de personnes vivant sous un même toit.**
4. Qu'est ce que l'INSEE ? (1 point)  
**Institut National de la Statistique et des Etudes économiques.**
5. D'après le document 2, retrouvez les deux sources de richesses possibles des ménages. (1 point)  
**le salaire (0,5 point)**  
**la patrimoine (0,5 point)**
6. Expliquez pourquoi certains ménages consomment plus que d'autres ? (1 point)  
**Le volume de la consommation est principalement fonction du revenu.**